

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LYCEE LANGEVIN DE SURESNES

RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} EN
JANVIER 2019

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



ORDRE DU JOUR

- Le nouveau lycée
- La voie générale en 1ère
- La voie technologique en 1ère
- Les épreuves du baccalauréat
- La préparation de la poursuite d'études

LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la **voie technologique**: il choisit une série **technologique**

ou

- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

Voie générale

La première et la terminale

À la rentrée 2019 au lycée Langevin

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- Rappel: En seconde GT : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP)
- En **première** : tronc commun pour tous + 3 spécialités + éventuellement options
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + éventuellement options)

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale suivent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

LE TRONC COMMUN EN CLASSE DE PREMIÈRE ET EN TERMINALE

- Il représente 16 h de cours en classe de première et 15h30 en classe de terminale et comprend des enseignements en
 - Français (en première)
 - Philosophie (en terminale)
 - Langues vivantes 1 et 2
 - Histoire-géographie
 - Education morale et civique
 - EPS
 - Enseignement scientifique

LES SPECIALITES A PAUL LANGEVIN PARTIR DE 2019/2020

- Nous proposerons les enseignements de spécialité suivants:
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la Vie et de la Terre
 - Sciences économiques et sociales
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
 - Numérique et sciences informatiques
 - Arts: histoire des arts

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LES SPÉCIALITÉS

- **Les programmes sont exigeants**: ils s'adressent aux élèves véritablement intéressés par la ou les disciplines concernées. Au moment du choix il faut donc prendre en considération les goûts de l'élève mais aussi ses compétences car il n'y aura pas de changement possible de spécialité entre la première et la terminale ni certainement en première.
- **Les horaires et les coefficients attribués aux spécialités sont importants (4h en 1^{ère} et 6h en terminale)** : le choix doit être réfléchi.
- Pour les spécialités « **humanités, littérature et philosophie** », « **Sciences économiques et sociales** », « **histoire géographie, géopolitique et sciences politiques** », « **langues, littératures et cultures étrangères (anglais)** » il est nécessaire d'aimer écrire. Tous les exercices associés à la rédaction seront systématiquement utilisés (dissertation notamment).

HISTOIRE DES ARTS

- Les élèves qui choisissent la spécialité « Arts- Histoire des arts » doivent être curieux, désireux d’approfondir leur culture; Ils portent de l’intérêt à toutes les formes d’art.
- Il ne s’agit pas de pratique artistique.
- Les élèves peuvent tout à faire suivre l’option Arts Plastiques en sus de la spécialité.

LES SPÉCIALITÉS SCIENTIFIQUES

- Pour les spécialités « **Sciences et Vie de la Terre** » et « **Physique-chimie** » un accent est mis sur la pratique expérimentale et sur la modélisation. Les élèves doivent avoir une réelle curiosité scientifique, des bases solides en mathématiques et faire preuve de rigueur.
- Pour la spécialité « **mathématiques** » il est nécessaire d'avoir un niveau solide en mathématiques car le programme est comparable, au niveau de la difficulté, à celui de l'actuelle 1^{ère} S. Les acquis de la seconde sont requis.
- Pour la spécialité « **Numérique et sciences informatiques** »: il est nécessaire de savoir calculer, de maîtriser les acquis de maths.

LES OPTIONS FACULTATIVES

■ Des options très utiles pour compléter son profil :

- En première
 - Japonais
 - Arts plastiques
 - Langues et cultures de l'antiquité: latin
- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » option qui s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale.
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale.
 - Japonais
 - Arts plastiques
 - Langues et cultures de l'antiquité: latin

L'option européenne anglais ou allemand

L'option est maintenue de la
seconde à la terminale.

Les modalités sont inchangées. L'option européenne ne sera
pas obligatoirement proposée en voie technologique.

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA REFORME

- Suivre l'actualité du nouveau lycée sur Twitter :
@EducationFrance#BAC2021
- Présentation de la Réforme par le Ministère
- <http://quandjepasselebac.education.fr/>
- SITE EDUSCOL
- Site de l'Etudiant

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique



LE CALENDRIER

- **Janvier 2019: information des parents et des élèves puis sondage (intentions provisoires)**

- **Fin du second trimestre: vœux provisoires (fiches de dialogue), des avis provisoires seront émis**

- **Fin du troisième trimestre: vœux définitifs**
 - **seconde générale ou seconde technologique (si désaccord: commission d'appel)**
 - **Pour les secondes générales: choix des spécialités**

Voie technologique

La première et la terminale

A LA RENTRÉE 2019 :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STL : Sciences et technologies de laboratoire: au lycée**
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués à Sèvres
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion: au lycée**
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration à Clichy
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir

Arts plastiques

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

SERIES TECHNOLOGIQUES AU LYCEE

- STL: section orientée Physique ou Bio. C'est une série résolument scientifique, l'approche est théorique et expérimentale. Les effectifs sont limités et les dédoublements nombreux. L'encadrement est très personnalisé. Les élèves progressent rapidement en autonomie. Les poursuites d'études: BTS, IUT, université et prépa.
- STMG: Sciences et technologies du Management et de la Gestion . On attend du sérieux et un investissement personnel important qui permet de travailler sur des projets et de découvrir de nouvelles disciplines: management, éco-droit, comptabilité... Les poursuites d'études sont riches: BTS, IUT, écoles, université.

Les épreuves du baccalauréat

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- **Le contrôle continu représente 40% de la note finale**
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - **Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}**
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - **Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.**
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Le latin et le grec : les points obtenus dans ces matières *au-dessus de dix en première et en terminale compteront, pour **un coefficient 3**, en plus du total des notes qui entrent dans le calcul final* .

FRANÇAIS ET PHILOSOPHIE BAC GENERAL

MATIERE	COEFFICIENT	HORAIRES
FRANCAIS Epreuve anticipée en 1ère	5 + 5	4h à l'écrit et 20mn à l'oral
PHILOSOPHIE	8	4 h à l'écrit

FRANÇAIS ET PHILOSOPHIE BAC TECHNOLOGIQUE

MATIERE	COEFFICIENT	HORAIRES
FRANCAIS Epreuve anticipée en 1ère	5 + 5	4h à l'écrit et 20mn à l'oral
PHILOSOPHIE	4	4 h à l'écrit

SPÉCIALITÉS ET GRAND ORAL

- **Les spécialités** ont un coefficient de 16 avec des modes d'évaluation différents selon les spécialités (écrit et oral ou écrit et épreuve pratique ou écrit seul)
- **le grand oral** : Il se déroulera fin juin. D'une durée de 20 minutes, il comprend deux parties : le candidat présentera d'abord un projet sur lequel il travaille depuis la première et qui est rattaché à l'une des spécialités qu'il a choisies dès la première. La seconde partie sera consacrée à des questions du jury, composé de trois personnes. Cette nouvelle épreuve orale aura un coefficient 10.

POURSUITES D'ETUDES

- Ne pas oublier que les résultats et bulletins de première sont pris en compte pour Parcoursup.
- Toutes les universités et écoles ne se sont pas encore positionnées mais on sait déjà que pour PACES les spécialités SVT et Physique-chimie sont nécessaires (avec Maths complémentaires), la Physique est nécessaire pour les classes prépa scientifiques et les écoles d'ingénieurs à prépa intégrée.
- Au lycée: forum des métiers, travail sur l'orientation en classe, rendez-vous avec les Psy de l'Education Nationale.
- Les démarches actives sont essentielles: dès la seconde il faut aller voir des salons et regarder les fiches ONISEP. S'informer en amont est nécessaire.